

EDITO : Avant de vous laisser plonger et naviguer dans les flots de ce nouveau bulletin municipal, cet éditorial est l'occasion pour moi de venir vous présenter l'événement de l'été à Rivières, la baignade en milieu naturel. Ce projet innovant porté par le syndicat mixte de rivière Tarn a pour objectif de proposer des lieux de baignades sécurisés sur les 380 km de la rivière Tarn. Rivières s'est donc jeté à l'eau en étant partenaire de ce projet et nous serons la première commune à tenter l'expérience pendant les deux mois d'été à venir !

Avec le renouvellement cette année encore du marché de pays proposé tous les lundis par l'équipe municipale, la réussite de la fête de Rivières grâce à l'investissement de nos bénévoles, l'offre sportive et ludique sur Aiguelèze... l'été s'annonce donc agréable sur notre commune, reste à espérer que le soleil soit plus présent que ce printemps !

En cette veille de vacances, j'attire votre attention sur la vigilance à adopter pour lutter contre la série de cambriolages qui a frappé notre commune depuis le début de l'année.

D'autres réalisations, décisions importantes ont marqué ces derniers mois sur notre commune : réception des travaux de notre nouvelle station d'épuration, préparation du nouveau rythme scolaire, augmentation de 0% de la part communale des impôts locaux, aire de jeux, signalisation et aménagement de la voirie, travaux de rafraîchissement à la mairie, modernisation de notre site internet.... je vous laisse les découvrir au fil des pages que vous proposent la commission communication de Rivières.



Au sommaire

Informations mairie p.2-5

- Personnel communal
- Règlement des salles communales
- Projet départemental et communal
- Travaux
- Aires de jeux
- Eclairage public
- Sécurité routière
- Une expérimentation en cours à la métairie Neuve
- Plan Communal de Sauvegarde
- Participation Citoyenne, voisins vigilants et opérations tranquillité vacances

BUDGET p 6

Plan Local d'Urbanisme p 7

Assainissement p 7-8

Information TARN et DADOUp 8

- Les Opah

ALAE, Ecole p 9-11

- Nouveaux horaires pour la rentrée
- Des nouvelles de l'école
- La réforme des rythmes scolaires

Du côté de nos associationsp12-13

- Le comité des fêtes
- La pétanque
- la pause Tarnèze
- Accueil de loisirs Intercommunal

A RETENIR CET ETE p 13

- Marché de pays édition 2013
- Concert des sapeurs-pompiers
- Les journées nautiques
- Aménagement de la zone de baignade

- l'association triple A
- Inaugurations

Entreprises riviéroises : nouveauté p 16

**Nous vous souhaitons
d'agréables vacances
d'été !!!**

*« Il est bien des choses qui ne paraissent impossibles que tant qu'on ne les a pas tentées »
d'André Gide*

Horaires d'ouverture de la mairie :



Lundi	08h30 – 12h00	
Mardi		13h30 – 18h00
Mercredi	8h30 – 12h00	13h30 – 17h00
Jeudi		13h30 – 17h00
Vendredi		13h30 – 17h00
Samedi	10h00 – 12h00 (les 1er et 3ème samedis de chaque mois)	



En cas de problème, veuillez laisser un message au 05-63-41-72-65 (standard mairie)



Les horaires d'été seront affichés en mairie

FLASH INFOS : Prochainement, mise en ligne du nouveau site internet de la commune de Rivières

www.mairie-rivieres.com

INFORMATIONS

Personnel communal : renouvellement / CDD

Satisfaits de nos agents du service animation et du service restauration, des renouvellements de contrats ont été reconduits, s'agissant de :

Mme Séverine Pradel, M Jérôme Cavailles, Mme Myriam Morva, Mme Christine Jeantou-Villeret

De plus afin d'assurer le remplacement pour congé maternité d'une secrétaire, Mme Corinne Pourcel a été recrutée au service administration.

Modification du règlement des salles :

Modalités de réservation : prioriser les réservations aux associations et aux habitants de la commune (délai de réservation ramené à 6 mois au lieu de 1 an pour les extérieurs et présentation de documents supplémentaires lors de la réservation)

- **Limiter les réservations** au nombre de 2 par foyer et par an, au tarif « Riviérois » afin d'éviter les sous-locations répétitives. Au-delà, il sera appliqué le tarif « hors commune »

- **Mise en place d'un état des lieux avant et après réservation** pour particuliers et associations

- **Mise en place de pénalité** pour les cas d'annulation (sauf cas de force majeure)

- **Révision des tarifs** pour les locations au week-end

➤ Riviérois : 80€ (petite salle) – 200€ (grande salle)

➤ Hors commune : 200€ (petite salle) – 500€ (grande salle)

- **Augmentation de la caution du mobilier** fixé à 200€

- **Abandonner la location à la journée** pour les deux salles durant les week-ends.

Projet départemental et communal :



- installation de panneaux bilingues (occitan) sur les panneaux d'agglomération afin de promouvoir la langue occitane ; Ribières étant le nom occitan de notre commune

- Des noms de rues ont été instaurés à la Pougetterie telles que : Rue des vieilles écoles / Rue du pigeonier / Rue du séchoir / Chemin des Rives.

Par la même occasion, des numéros de maisons vont également être attribués

Travaux : Salle de réunion => Rénovation et mise en place de portes-fenêtres



Aires de jeux :

Suite à la décision du Conseil Municipal de Rivières d'avril 2011 de créer sur notre commune une aire de jeux pour les enfants de 2 à 12 ans pour un montant maximum de 60 000€ TTC. Un groupe d'élus s'est constitué pour travailler sur ce projet. Les élus ont sollicité les conseils de professionnels pour connaître les normes à respecter. A partir

d'estimatifs d'entreprises, M le Maire a pu demander des subventions auprès du Conseil Général qui s'est engagé à participer au projet à hauteur de 30%.

Pour rédiger le cahier des charges et étudier l'implantation de ces jeux, les élus ont proposé à toutes les assistantes maternelles de Rivières, à la directrice du centre de loisirs et à la directrice de la crèche de se joindre à la réflexion. A l'issue de cette rencontre et suite à l'avis du conseil municipal, il est décidé de projeter **l'installation de deux aires de jeux** sur notre commune plutôt qu'une seule. **L'une sera située au bourg et la deuxième sur la base de loisirs d'Aiguelèze.** L'enveloppe initiale devra donc être



partagée sur ces deux sites.

La première aire de jeux devait s'installer en priorité au Bourg en 2012, à proximité de l'école, mais après de nombreux débats sur sa future situation, des incertitudes sur les emplacements projetés, les travaux d'assainissement à venir et le manque d'éléments quant à l'avenir de l'aménagement du cœur de bourg, les élus ont fini par décider de lancer le projet sur Aiguelèze où l'implantation était plus évidente.

Pour être certains d'avoir la meilleure proposition au vue de l'enveloppe fixée, les élus ont entrepris une démarche d'appel d'offres mi-2012. La communauté de Commune TeD a accompagné juridiquement la commune dans le montage de cette procédure. Seize entreprises ont retiré notre dossier et quatre entreprises nous ont fait une proposition. C'est l'entreprise R2C qui a été retenue puisqu'elle répondait au mieux aux critères de sélection. La proposition de jeux à Aiguelèze devait notamment s'intégrer au mieux à l'environnement existant, soit avoir un esprit nature et sport.

Pour 29 961€TTC, R2C nous a donc installé début avril 2013:

- une aire de jeux clôturée sur sol caoutchouc décoré avec un jeu de groupe (où les enfants peuvent grimper, se cacher, glisser, imaginer...) et un jeu d'équilibre pour les 2 à 6 ans
 - une aire de jeux libre d'accès sur sol amortissant en gravillon où les enfants peuvent grimper et se suspendre pour les 4 à 8 ans
 - une table de pique-nique en bois spéciale pour les enfants deux tables de ping-pong pour les plus grands (à partir de 10 ans) avec deux assis-debout installées sur le dernier terrain de tennis non aménagé. Les tables de ping-pong sont prévues et adaptées pour que les personnes handicapées en fauteuil roulant puissent jouer.



Eclairage public :

Comme chaque année en collaboration avec le SDET une nouvelle tranche de travaux aura lieu sur notre commune d'ici l'été.



Il s'agit de :

- amélioration de l'éclairage au carrefour RN 88/RD 21 (épicerie)
- pose d'un luminaire à l'impasse Champ de Demurs et rue du Grand Pavois
- réfection et mise aux normes de l'éclairage aux Vignes du Bois

Sécurité routière :

Le bureau de la sécurité routière de La Préfecture du Tarn informe qu'un radar automatique va être mis en place au cours de l'année 2013 sur la RD 988 à hauteur du lieu-dit « Les Favarels », dans le sens Gaillac vers Marszac

Une expérimentation en cours à la métairie Grande...

Face à la vitesse excessive de certains conducteurs et au caractère dangereux de leurs sorties de maison, les habitants de la Métairie Neuve ont sollicité la mairie pour réfléchir à un moyen de sécuriser la circulation de la voie communale N°1. En concertation avec les habitants du hameau, un groupe d'élus s'est donc penché sur la question. La mise en place de deux chicanes de façon expérimentale a été la solution retenue par le Conseil Municipal. Installé fin mai, un bilan de cet essai sera dressé dans l'été pour envisager une solution plus définitive ensuite à ce niveau. L'avis des habitants sera à nouveau sollicité lors de ce bilan. Le projet de route reliant le barrage à la départementale étant toujours d'actualité au niveau du CG81, le tracé de cette future route laisse à penser qu'une réflexion globale sur la circulation dans notre commune sera à mener à l'issue de sa réalisation. De même, qu'il sera nécessaire de lancer une étude d'aménagement sécuritaire de voirie dans plusieurs secteurs de la commune.

Cette année, de nouveaux panneaux vont être installés sur la commune pour renforcer la signalétique (hameau, lieu-dit, noms de rue...) et la sécurité routière existante. Concernant les excès de vitesse, de nombreuses doléances ont été émises par la population. Pour la sécurité de tous, nous vous appelons à respecter les panneaux de signalisation et délimitation de vitesse. Nous vous rappelons que des enfants et promeneurs fréquentent régulièrement nos rues et routes, et nous insistons sur le bon sens de chacun afin de respecter au mieux ces limitations voire **de réduire encore la vitesse aux abords des habitations.**



Plan Communal de Sauvegarde (PCS) conçu pour des événements impactant la sécurité des personnes et des biens. Un groupe de travail est mis en place afin d'édifier ce document ceci pour informer la population des risques majeurs présents sur la commune et des consignes de sécurité, (alerter la population, assurer la sécurité et la sauvegarde de la population (mettre à l'abri, soutenir ravitailler, reloger, ...))...Vous serez prochainement informés...

Participation Citoyenne, voisins vigilants et opérations tranquillité vacances



Les actes de cambriolage en 2012 ont augmenté sur la commune de Rivières par rapport à 2011. Monsieur Le Maire a donc rencontré la Gendarmerie de Gaillac au sujet de cette recrudescence (de fait les rondes se multiplient).

Afin de remplir la mission de sécurité dévolue au Maire, d'assurer au mieux la tranquillité des Riviérois et de préserver les biens privés et publics sur la commune, la municipalité met en place l'opération « Participation Citoyenne, voisins vigilants ». Cette opération est un système de protection réciproque qui consiste à organiser dans nos différents hameaux de la commune

une chaîne de vigilance pour prévenir tout phénomène de délinquance et d'en référer à la gendarmerie. Il s'agit de créer un réseau de contact entre "Participants Citoyens" pour assurer leur propre sécurité et celle de leurs biens.

Afin de fédérer autour de cette action, nous avons conviés le 13 juin des administrés d'associations locales à une présentation du dispositif « participation citoyenne », présentation animée par des représentants de la gendarmerie nationale. Le Lieutenant-colonel Bernard BLONDEAU de la gendarmerie d'Albi, le Commandant de compagnie, Chef d'escadron, Patrick SERRA, le Major Roudier commandant de la brigade de Gaillac et le Capitaine Calmels.

Un réflexe : appeler le



Les cambrioleurs sont malins ! Ils sont organisés, ils mettent en place des stratagèmes et profitent de la passivité et du manque de communication des voisins pour les dépouiller.
Soyons vigilants et solidaires !

Quelques règles importantes à observer :

- Fermez systématiquement à clé vos portes vers l'extérieur, vos fenêtres et porte du garage, même en cas de courte absence !
- Dans les résidences, la porte principale doit être fermée à clé, aussi pendant la journée.
- Évitez de déposer des objets (planches ou échelles), qui pourraient servir de moyens d'escalade au cambrioleur, près de votre maison !
- Attention à la végétation trop exubérante, qui peut cacher la vue et servir de cachette au cambrioleur !
- Équipez vos murs et clôtures de dispositifs anti-franchissement !
- Installez votre éclairage extérieur aussi haut que possible, de manière à ce que toute votre propriété soit éclairée et qu'on ne puisse le détruire facilement !
- Veillez à ce que les fils électriques et téléphoniques ne soient pas accessibles de l'extérieur !
- Déposez vos objets de valeur (documents importants, bijoux ...) dans le coffre de votre banque !
- Faites un relevé avec des photos de vos objets de valeur. Ces documents peuvent servir à la Police pour retrouver vos biens en cas de vol, respectivement à votre assurance en vue du dédommagement.

BUDGET

« Un budget équilibré et confortable pour l'avenir, des partenariats qui peuvent nous permettre de faire encore pleins de projet »

Cette année, comme l'année précédente, le taux des 3 taxes n'augmenteront pas :

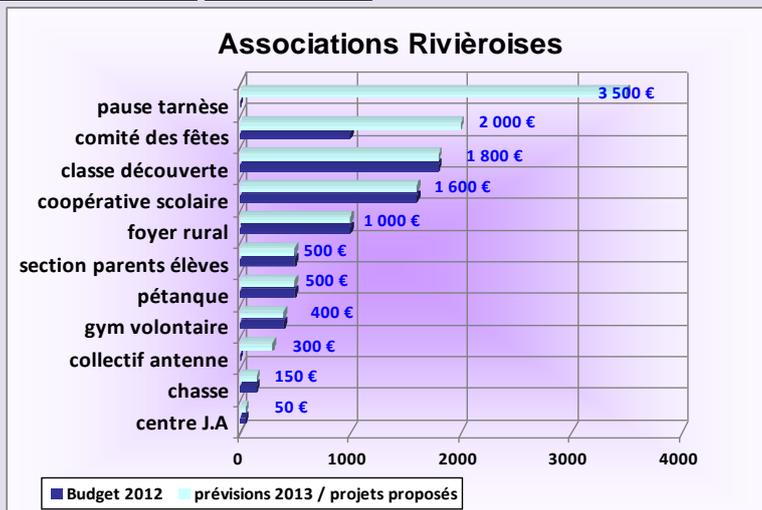


Les taux sont ainsi votés:

- Taxe d'habitation : 9.72%
- Taxe foncière bâti : 14.30%
- Taxe foncière non bâti : 51.34%
- Le produit attendu étant de 237 309euros.

Le budget primitif unique 2013 s'équilibre pour la section de fonctionnement à 689 919 € et à 731983 € pour la section d'investissement.

Associations et subventions:



Nos associations Riviéroises subventionnées à la hauteur de leurs projets, de leurs réalisations

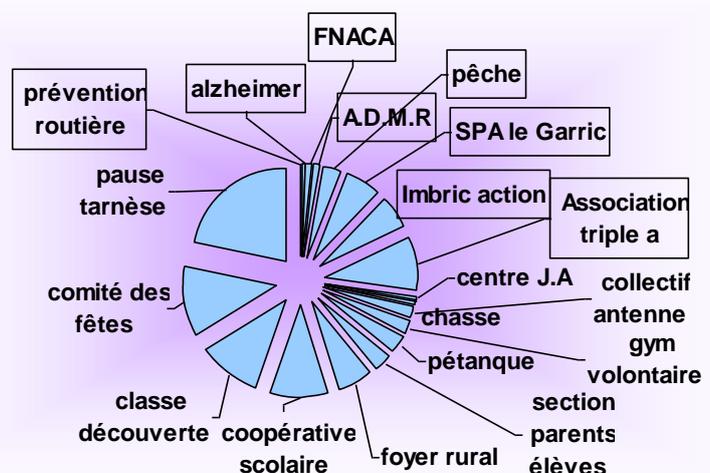
< =

Associations subventionnées

(Obligatoires ou non)

[Prévisions 2013]

=>



Plan Local d'Urbanisme



Commune de Rivières

PLU : « On ne peut pas faire n'importe quoi, n'importe où »

Comme convenu, nous avons pris l'engagement en début de mandat de doter notre commune d'un Plan local d'Urbanisme (PLU). Ce document officiel, nécessitant un travail constant d'administrés, d'élus et de Citadia, fut approuvé le 3 décembre 2012 (voir l'ensemble des dates clés relatives lors de la précédente édition du Primeur/infos).

A quoi ce document vous sert-il ?

- Connaître les règles de construction à partir desquelles le permis de construire et les déclarations préalables sont instruits.
- Connaître l'emplacement de futures voiries et de grands équipements publics
- Connaître les protections prises autour de nos milieux naturels et de nos patrimoines bâtis
- Savoir où se situent sur notre commune les zones U (urbaines), les zones AU (à urbaniser), les zones A (agricoles) et les zones N (naturelles et forestières)

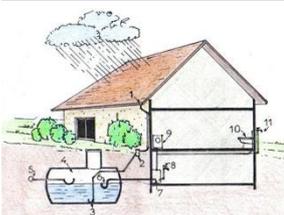
Rappel du cout généré : Somme répartie sur 2008 – 2012 => 24327,18€ (= diagnostic rural et agricole + diagnostic groupé avec les autres communes + études et accompagnement sur l'élaboration par Citadia + reproduction et envois du document aux administrations et aux personnes publiques associés + enquête publique + les annonces)

Assainissement :

La nouvelle station d'épuration de Rivières est en fonction depuis le 18 décembre 2012.

Cette STEP nous permettra de respecter nos rejets vers le Tarn et aussi de ne pas avoir des pénalités/amendes à régler. Les pompes de refoulement sont fonctionnelles et les anciennes stations d'Aiguelèze et des Vignes du Bois sont détruites.

Les 1^{ers} raccordés :



Pour bénéficier du service de l'assainissement collectif, c'est-à-dire être raccordé au système d'assainissement collectif, vous devez vous signaler en mairie. Par la suite, vous recevrez le règlement du service ainsi que les conditions particulières relatives à votre raccordement. Le règlement de la première facture dite "facture-contrat" vaut acceptation des conditions particulières du contrat de raccordement et du règlement de service de l'assainissement collectif. Cette facture correspond à l'abonnement pour la partie restant à courir de l'année en cours. Votre contrat de raccordement prend effet à la date de mise en

service du raccordement.

Que faire de votre ancienne fosse toutes eaux ou fosse septique ?

En premier lieu, tout raccordement au réseau d'eaux usées doit se faire en by-passant (ou en court-circuitant) la fosse toutes eaux ou la fosse septique. En effet, les effluents septiques peuvent entraîner des dysfonctionnements de la station d'épuration. Ensuite, il existe deux solutions après vidange du contenu de la fosse toutes eaux ou la fosse septique :

1. elle est remplie de sable ou graviers,
2. elle peut servir au stockage des eaux pluviales dans les conditions prévues par la réglementation (arrêté du 21 août 2008)

La vidange de la fosse septique ou toutes eaux, ainsi que son comblement, sont-ils finançables par l'éco-prêt à taux zéro ?

Oui, ces dépenses sont finançables par l'éco-prêt, au titre de « la dépose et de la mise en décharge des ouvrages, produits et équipements existants » (article R. 319-17 du code de la construction et de l'habitation), uniquement dans le cas d'une réhabilitation de dispositif d'assainissement non collectif.

Condition de ressources : Aucune condition de ressources n'est exigée pour bénéficier de l'éco-prêt à taux zéro. Toutefois, comme pour tout autre prêt bancaire, le dossier de demande de prêt est soumis à l'appréciation de l'établissement bancaire.

Formalités à accomplir : Une fois le choix des travaux défini, l'intéressé doit s'adresser à un établissement bancaire muni du formulaire type "devis", accompagné des devis relatifs à l'opération retenue.

Personnes concernées : l'éco-prêt à taux zéro s'adresse à toute personne propriétaire d'un logement construit avant le 1er janvier 1990, occupé à titre de résidence principale par le propriétaire ou son locataire.

Attention aux rejets vers la station d'épuration :



Jetées dans les WC, **les lingettes**, comme de nombreux **autres déchets** causent de graves **dysfonctionnements** dans les réseaux, les stations de pompage des eaux usées et les stations d'épuration : Ces déchets bouchent les canalisations et les pompes de relèvement, - l'eau usée n'est plus relevée et ne peut plus s'écouler dans les collecteurs d'assainissement, - le réseau d'assainissement est mis en charge : les eaux usées remplissent les stations de relèvement et les canalisations. Elles **remontent alors dans les maisons** ou elles s'écoulent par les tampons dans le milieu naturel, polluant ruisseaux, rivières, nappes phréatiques...

Information TARN et DADOU

Les Opah : une année 2013 encore plus ambitieuse : Ce qui va changer en 2013

Dans le cadre du plan national de rénovation énergétique des logements, l'Anah a vu ses crédits augmenter et a fait évoluer ses règles d'intervention. Afin de renforcer ses interventions dans le cadre des Opah, Tarn et Dadou a souhaité s'inscrire dans cette dynamique et a donc fait évoluer ses règles d'intervention.

Des plafonds de ressources réévalués pour les propriétaires occupants : le nombre de ménages éligibles aux aides des Opah va donc très sensiblement augmenter, l'objectif étant de doubler le nombre de réhabilitations thermiques des logements de propriétaires occupants.

Des aides majorées pour les travaux d'économies d'énergie: pour atteindre cet objectif, les aides aux propriétaires occupants pour des travaux d'économies d'énergie ont été réévaluées.

Des critères d'éligibilité plus souples pour les propriétaires bailleurs: à côté des opérations lourdes de réhabilitations d'immeubles dégradés dans les centres bourgs et centres villes, les propriétaires d'un logement locatif qui veulent réaliser des travaux d'économies d'énergie peuvent bénéficier de subventions si le gain énergétique est supérieur à 35%. Il bénéficie du conseil gratuit d'un thermicien pour les aider à définir les travaux les plus efficaces

Afin d'apporter des informations personnalisées aux propriétaires bailleurs potentiels, une réunion d'information aura lieu le **Lundi 8 juillet 2013 à 18h00 dans les locaux de la Communauté de Communes Tarn & Dadou à Técou**

ALAE

Un accueil de loisirs pour les enfants de l'école de Rivières

[Nouveaux horaires pour la rentrée :](#)

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 7h30 à 8h20 de 11h45 à 13h35 et de 15h45 à 18h30

Mercredi de 7h30 à 8h20 de 11h30 à 12h30



ALAE de Rivières
Accueil de Loisirs
Associé à l'École



Bon appétit les enfants !!!!

L'ALAE, c'est de l'art ...



Mais aussi du sport !!!

ECOLE

Les sorties des classes de primaires (écrits par les élèves)

La course longue

Normalement, nous devons participer à une course dans Gaillac le 11 février 2013. Suite aux conditions climatiques elle a été reportée au lundi 25 mars 2013. Certaines écoles ne sont pas venues car il pleuvait un petit peu. L'école de Rivières était présente.

La classe de C.M.1 a couru 12 min puis les C.M.2 15 min. Finalement ça a été super !

E.P.S de l'école

La rencontre des PS aux CP, Radégou, a été annulée ainsi que le handball des C.E. Le P'tit tour à vélo des C.M. fut alors annulé à cause du mauvais temps. Pas de chance ! Le petit réconfort a été de partager le pique-nique !

Spectacles Fol C.M.

Nous les C.M. sommes allés voir un spectacle qui se nommait « Énormes » il a eu lieu à Gaillac. Il parlait des 3 petits cochons en version améliorée. La plupart d'entre nous ont aimé ce spectacle. Nous sommes allés le voir le 08/02/2013.

La classe GS/CP est allée voir un spectacle qui se nommait « Rendez-vous « marionétique » » Et ils ont bien aimé ce spectacle. Ils sont allés le voir le 14/03/2013.

LA CHASSE AU TRESOR :

Cette année la chasse au trésor était organisée différemment. Les activités se sont déroulées, tous ensemble. Au lieu d'avoir une seule équipe gagnante, toutes les équipes étaient gagnantes. Et au cours de la chasse au trésor, les petits étaient séparés des grands. Les épreuves étaient adaptées au niveau des enfants. Les chefs de chaque groupe (les plus grands) sont allés chercher le trésor et ont distribué 3 pièces en chocolat à chaque membre de leur équipe!!!

LE CARNAVAL:

Pour le carnaval, toutes les classes de l'école de RIVIERES était réunies à la salle des fêtes de RIVIERES. Et les semaines d'avant, la classe de CM1/ CM2 avait fabriqué des masques de couleurs multicolores. Lorsque nous nous sommes réunis à la salle des fêtes nous avons dansé en rond, différentes danses avec les petits!!!

Projet scientifique

Il y a eu trois étudiantes de l'université Champollion nommées : Mathilde, Coralie et Eva .Elles sont venues à l'école pour nous apprendre : la biomasse, les sources d'énergie, les types d'énergie, le barrage hydraulique, etc.

Ensuite nous avons préparé des affiches et des jeux pour aller à l'université Champollion.

Puis on a fait des jeux sur le barrage hydraulique, les isolants ou conducteurs, un mélimélo et les sources d'énergie. Puis nous sommes arrivés à l'université Champollion, nous avons fait deux groupes : un qui allait faire les activités et l'autre s'occuper du stand. Et l'après-midi nous avons échangé les rôles.

La visite du collège

Jeudi 4 avril, nous sommes allés visiter le collège Albert Camus. On a été accueillis par le directeur du collège, il nous a conduit au C.D.I. Il nous a expliqué l'organisation du collège. La maîtresse nous a réparti en groupe dans des salles de classe du collège comme «le français, la technologie, etc. pour assister au cours avec les sixièmes. On a mangé au self du collège. Et on est rentré .La matinée a été super.

Vivement le collège.

Rencontres occitanes

Mardi 14mai les enfants qui pratiquent l'occitan dans les écoles de Lombers et de Rochemade sont venus dans notre école. Les classes divisées en groupes ont participé à des activités : écoute de chansons de devinettes en occitan, jeux sportifs .Écoute de conte occitan raconté par Maice Odile Dumeaux dans la salle de réunion. Après le repas de midi on a regardé un deminen occitan, puis on est allés dans la salle des fêtes apprendre quelques danses occitanes. La journée s'est terminée par une grande farandole sur le terrain de foot.

C'était super ! Les élèves de CE1, CE2

Le château musée du Cayla

Lundi 15 avril nous sommes partis au château musée du Cayla. A notre arrivée, on s'est réparti en deux groupes : un groupe visitait l'extérieur et sa nature. Le premier groupe qui allé dans le château a visité 8 pièces puis le groupe qui était dans le château est sorti les groupes se sont rejoints pour aller pique-niquer. On a fait une danse et Murielle a joué du hautbois rustique. Puis on a refait les deux groupes en inversant les ateliers. Nous avons lu des textes d'Eugénie et Maurice de Guérin, Murielle nous a raconté des légendes sur les oiseaux, on a fait des jeux, on a visité la nature et c'était l'heure de partir.

Nous avons beaucoup aimé l'extérieur !

(Lignes rédigées par les enfants de l'école).

L'équipe enseignante est fière d'annoncer la mise en ligne du site Internet de l'école. En vous rendant sur cette adresse Internet : <http://pedagogie.ac-toulouse.fr/eco-rivieres>



La réforme des rythmes scolaires



La réforme des rythmes scolaires sera appliquée dès la rentrée 2013-2014, comme proposé au DASEN par le conseil d'école de Rivières.

Décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires.

Notice : le présent décret prévoit la mise en place d'une semaine scolaire de 24 heures d'enseignements réparties sur 9 demi-journées afin d'alléger la journée d'enseignement. Les heures d'enseignement sont organisées du lundi au vendredi à raison de 5 h30 maximum par jour et 3h30 maximum la demi-journée.... Le texte prévoit également la mise en place d'activités pédagogiques complémentaires...

COÛT : Le coût de l'accueil périscolaire est estimé pour Rivières entre 10 000 et 15 000€/an. Ce coût comprend les frais d'ATSEM du mercredi matin, le ¼ d'heure de plus sur le temps méridien et les ¾ d'heure de plus l'après-midi. L'accueil périscolaire équivaut à environ 10 000h d'accueil enfants pour une année scolaire.

RECETTES : L'état va verser 50€/enfant uniquement pour l'année scolaire 2013/2014. Les années futures devront être financées en fonction du coût généré par cette réforme occasionnant un plus grand respect des rythmes d'apprentissage et de repos de l'enfant

PERSONNEL : Cette réforme va impacter de façon notable l'emploi du temps actuel du personnel communal.

HORAIRES : Les horaires proposés par le conseil d'école de Rivières :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h30-11h45 / 13h45-15h45 **Mercredi** : 8h30-11h30

Une réunion de présentation des aménagements des rythmes scolaires est prévue le jeudi 27 juin à 18h30 à la salle de réunion

Du côté de nos associations....

La fête du village ...

Grâce à toute l'équipe de bénévoles, Le Comité des fêtes n'a pas ménagé ses efforts pour organiser la fête du village !!! Il avait bien orchestré les diverses manifestations et animations, qui ont donné un maximum d'ampleur à la fête du village où chacun, petits et grands, a pu y trouver son compte, avec au programme :

- le vendredi : fête de la musique, repas animé par « LAURENT, Musette »
- Le samedi : spectacle de fin d'année de l'école, kermesse, concours de pétanque, journée qui fut clôturée par une paella suivi du feu d'artifice et de lanternes volantes, finissant au rythme du disco-mobile MEGA-NIGHT .
- Le dimanche : le traditionnel vide grenier agrémenté de viennoiseries le matin, de tripoux /saucisses le midi et le tout arrosé d'un apéritif musical offert par le comité des fêtes. Sous le soleil...

Le comité des fêtes: Nous remercions l'ensemble des participants et des bénévoles

Les prochains rendez-vous :

- Samedi 7 septembre : venez avec votre entrée et votre dessert, nous vous proposerons apéritif, grillades, vin, pain et café.
- Dimanche 8 septembre : vide grenier
- Samedi 23 novembre : soirée choucroute



La pétanque :

Nous vous rappelons que la saison de pétanque 2013 est ouverte à Rivières pour tous les Riviérois et Riviéroises désireux de venir se divertir tous les Vendredis et Samedi sur le terrain de pétanque à côté du terrain de foot. Le Bureau ainsi que tous les adhérents de la pétanque Riviéroise vous attendent des plus jeunes jusqu'aux plus anciens.

Cartes de membre à l'année 15 euros

Licences 25 euros

renseignement sur place ou au : 06 18 45 80 30

Nous organisons des concours amicaux, vous pouvez venir vous divertir l'après-midi, à partir de 14h30 ou en soirée avec des repas ouverts à tous sur inscriptions

inscrivez vous, concours seul ou concours avec repas, ou repas seul

nos dates :

SAMEDI 20 JUILLET : CONCOURS, MECHOUI + DISCO

SAMEDI 28 SEPTEMBRE : CONCOURS + (FLEQUE) + DISCO

le président : Guy VIALA

NB : Le président ou une personne du bureau se réserve le droit d'interdire une ou des personnes dont leurs états seraient susceptibles de nuire au bon déroulement de la soirée

Nouvelle association riviéroise «La pause Tarnèze» : Trois acteurs économiques d'Aiguelèze forment cette association : Le Domaine du Cèdre, Le Golf, et le Camping Les Pommiers. Le but étant de mener des actions communes pour dynamiser et promouvoir le site d'Aiguelèze.

Accueil de loisirs Intercommunal :

🧝 Accueil de loisirs des Elfes des Vignes



Quelques souvenirs du séjour



Retrait des fiches d'inscriptions en Mairie, ou auprès de la Directrice du Centre de Loisirs situé à Rivières : Les Elfes des Vignes

06.59.07.07.96

A RETENIR CET ETE

Marché de pays édition 2013



Au vu du succès du marché 2012, la municipalité a décidé de reconduire cette manifestation cet été. Comme l'an dernier, elle se déroulera **tous les Lundis soir à partir de 18h sur le parking du forum** et de l'aire de pique-nique d'Aiguelèze avec assiettes à déguster sur place et animation musicale ou autres. 1^{er} marché le Lundi 08 Juillet et en suivant jusqu'au Lundi 26 Août soit 8 marchés au total. A noter le lundi 15 Juillet, il sera organisé une liaison Albi-Aiguelèze en gabarre avec arrivée sur le marché vers 19h et retour en bus. L'animation musicale sera assurée ce jour-là par notre sympathique association Riviéroise le « Monday Jazz Band ». Un rendez-vous à ne pas manquer.

Concert de la musique départementale des sapeurs-pompiers du Tarn le vendredi 28 Juin à 18h30 place de la mairie.

Pour la première fois depuis leur création une trentaine de musiciens, sous l'égide du lieutenant Rémy Garon et du chef d'orchestre JP Duthoit, viendront interpréter des airs de musique militaire durant une heure et c'est notre commune qu'ils ont choisi de mettre à l'honneur pour leur première. C'est avec grand plaisir que nous les accueillerons et nous vous espérons nombreux pour venir les écouter et les applaudir. En remerciement un vin d'honneur ouvert au public sera servi à la mairie après le concert.



Activités nautiques

Animations gratuites sur la **base de loisirs d'Aiguelèze**, **Les 29 & 30 Juin 2013**, organisées par le **Comité Départemental de Ski Nautique du Tarn**

o **SAMEDI 29 JUIN : ACTIVITES POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP** (Ski Nautique, Aviron, Canoë, Kayak, Pédalos)

o **DIMANCHE 30 JUIN :**

ACTIVITES POUR LES 3-9 ANS A PARTIR DE 14H (Ski Nautique Baby Ski)

ACTIVITES POUR TOUS DE 14H A 19H: Aviron, Canoë Kayak, Pédalos, Tours de gabarre (Départs à 4h30 / 15h30 / 16h30 & 17h30 au port d'Aiguelèze=

Vous pourrez apprécier divers plaisirs nautiques au fil de l'eau : Renseignements : 06 70 24 50 32

Le Comité Départemental de Ski Nautique du Tarn, en association avec les Comités Départementaux de « Sport Adapté » & « Handisport », et la ligue Midi Pyrénées de Ski nautique, proposeront de faire découvrir le ski nautique aux personnes en situation de « handicap ».

Pour pratiquer cette activité, les participants sont assis sur un ski spécial et se tiennent à une barre fixée sur le côté du bateau. Cinq journées ont déjà été organisées en 2008, 2009, 2010, 2011 et 2012, et tous les participants étaient enchantés de pouvoir s'initier à cette discipline sportive.

➤ La sécurité sera assurée par la SNSM de Saint-Juéry.

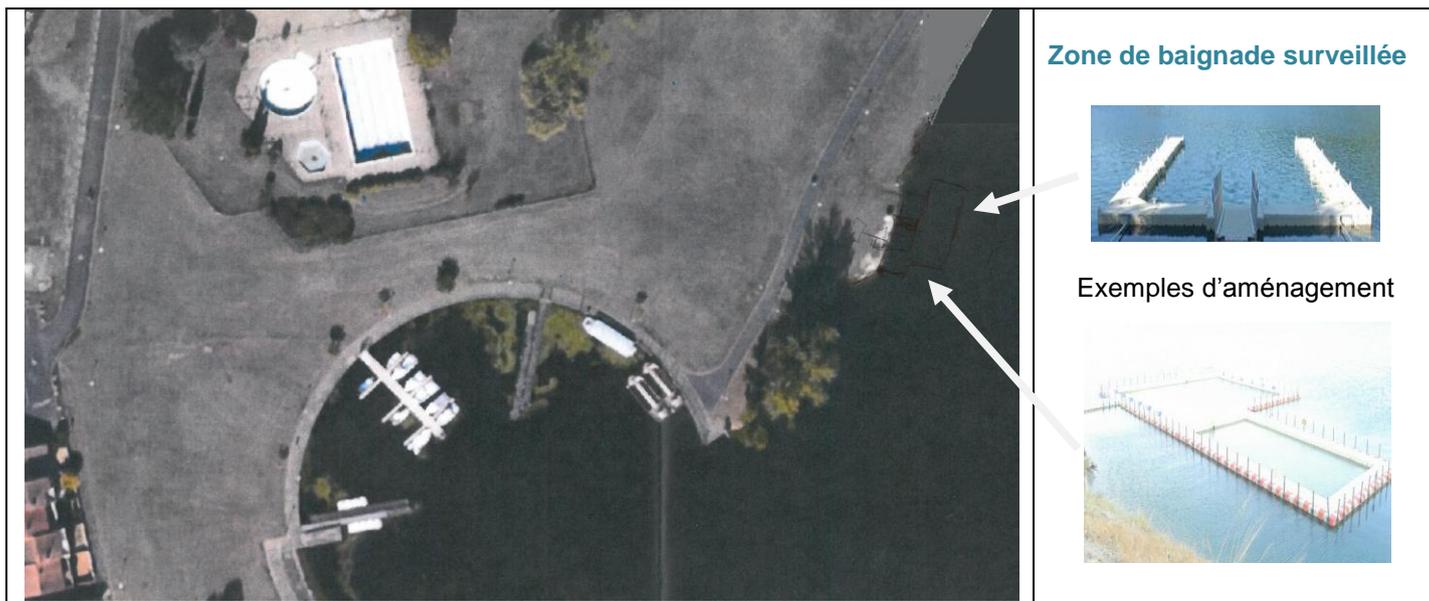
École de voile

- L'Association GRAP participera également à cette journée en organisant, pour les enfants des écoles du Gaillacois adhérents au GRAP, des séances de voile sur la base d'Aiguelèze.



Aménagement de la zone de baignade à Aiguelèze dans la rivière Tarn

Extrait de l'édito : « *Projet innovant porté par le syndicat mixte de rivière Tarn a pour objectif de proposer des lieux de baignades sécurisés sur les 380 km de la rivière Tarn. Rivières s'est donc jeté à l'eau en étant partenaire de ce projet et nous serons la première commune à tenter l'expérience pendant les deux mois estivales à venir !* »



Rendez- vous le 14 et 15 septembre « Baignade Toujours Interdite »



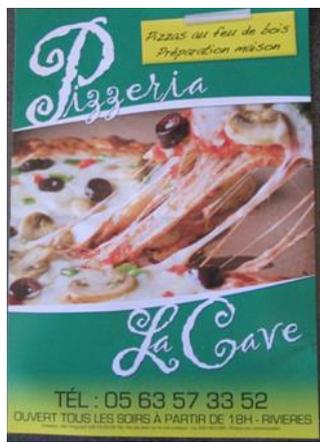
C'est naturellement que l'association triple A reconduit, le temps d'un week-end ce rendez-vous culturel en associant exigence artistique et esprit d'ouverture.

- Réunir un public aussi large que possible
- Décloisonner les genres et les pratiques au profit d'un réel brassage, tout en faisant le pari de l'étonnant et de l'inouï.
- Investir un lieu qui n'a pas vocation première à accueillir des propositions artistiques et se l'approprier pour en faire un lieu de vie et de fête le temps d'un week-end.

Inaugurations : Rendez – vous !

La municipalité de Rivières vous convie **le Lundi 22 juillet à partir de 17h 30** à l'inauguration officielle de la station d'épuration communale, l'aire de jeux pour enfants ainsi que la mise en place d'une baignade aménagée. Cette inauguration se clôturera autour d'un apéritif gourmand près du marché de pays sur le site d'Aiguelèze.

Des nouveaux arrivants et des nouvelles activités



La Pizzeria La Cave vous propose des pizzas cuites au feu de bois,
« préparation maison »

Ouvert tous les soirs à partir de 18h00
Tél : 05.63.57.33.52

Bar restaurant des Cèdres

Ouvert 7 jours/7 de Mai à Septembre
Ouvert du Mardi au Dimanche d'Octobre à Avril

Frédérique OLIVIER



Garage Rivières Automobile réparation toutes marques.
Avec une expérience de 26 ans dans l'automobile, 14 ans en concession, 6 ans responsable atelier en centre auto et 6 ans en tant que formateur en mécanique auto électricité et climatisation, Mr Galindo François Guillaume gérant de la société vous propose ses services.

Heure d'ouverture Du Lundi au Vendredi
8h00 à 12h et de 13h30 à 19h00



L'entreprise « ARTIWEB » une activité de vente en ligne, dans le bâtiment dit « LE FORUM » sis au lieu-dit Aiguèze - 81600 RIVIERES_ www.laruedesartisans.com

« Et si tu améliores le présent, ce qui viendra ensuite sera également meilleur » de Paulo Coelho

Adresse mail commission communication = rivieres-communication@orange.fr
Adresse mail de la mairie = rivieres.mairie@wanadoo.fr

Commission communication : Marie Reolid, Jean Busquet, Daniel Don et Carine Sébi